

Université Abdelhamid Ben Badis

Faculté de droit et de science politique

**Sous le patronage du Laboratoire Droit Foncier et
Environnement**

Équipe de projet de recherche

**Les dispositions en matière de responsabilité
civile émergent des transactions électroniques et
les moyens de le prouver dans la législation
algérienne**

Organise un colloque national à distance sur :

**Le patrimoine culturel entre la
protection juridique et le progrès
technologique et électronique**

Le 18 avril 18 avril 2022

**Coïncidant avec la
journée mondiale du
patrimoine culturel**

**Président d'honneur du colloque :
professeur Abassa Taher
Coordinateur général du colloque :
professeur Zahdour Kaouter
Président du colloque :
docteur Ouafi Hadja**

Argumentaire :

Le patrimoine culturel assure la liaison entre le passé et le présent , est un patrimoine et un héritage commun entre les générations présentes et futures , plus que ca le patrimoine culturel constitue le fondement de l'identité nationale , toute atteinte à ce patrimoine est une atteinte a l'identité nationale.

Dans cette perspective, il est important de travailler sur le développement durable du patrimoine culturel , en particulier au vu des violations flagrantes qu'ont subi les biens culturels en temps de paix et de guerre , ce qui a amené a la conclusion d'accords et de conventions internationales et de formuler des recommandations et de prononcer beaucoup de décisions , parallèlement a la création d'organismes internationaux qui s'occupent de la pérennité et de la protection du patrimoine culturel .

Etant donné que le droit international seul n'a pas pu protéger le patrimoine culturel , le législateur a adopté de nombreuses lois qui s'emploient à assurer une protection juridique et administrative et matériel du patrimoine culturel à travers des instruments et des

organismes qui s'occupent de protéger le patrimoine culturel et de travailler sur son développement durable pour les générations présentes et futures, en particuliers en vertu du progrès numérique qui touche toutes les branches.

La problématique du colloque :

Quelle est l'efficacité de la protection du patrimoine culturel dans le cadre du développement durable aux niveaux international et national à la lumière de l'évolution et du progrès technologique.

Les axes du colloque :

Premier axe : définition du patrimoine culturel.

Deuxième axe : la protection établie pour le de développement durable du patrimoine culturel en droit international et des lois nationales .

Troisième axe : l'effet du progrès technologique et électronique sur la protection du patrimoine culturel.

Quatrième axe : la responsabilité juridique des violations de protection du patrimoine culturel.

comité scientifique

Présidente du comité scientifique :

Dr. Hamida Nadia

1/Membres au sein de l'université :

- Pr. MEZIANE Mohamed Amine
- Pr. EKENICHE Otmane.
- Pr. Guemari Nadra
- Pr. SADJI Allam
- Pr. HITALA Maamar
- Pr. ZAHDOUR Kaouter
- Pr. FENINEKH Abdelkader
- Pr. HYDRA Mohamed
- Pr. DOUBI BOUNOUA Djamel
- Pr. FERGAG Maamar
- Pr. ABDELLAOUI Djawad
- Dr. MOHAMED KARIM Noureddine
- Dr. BENADIDA Nabil
- Dr. AISSANI Rafika
- Dr. BELHANAFI Fatima
- Dr. YAHYA Abdel Hamid
- Dr. HAMIDI Fatima
- Dr. LAIMECHE Ghazala
- Dr. OUAFI Hadja
- Dr. BOUIZEM Aisha
- Dr. LAOUAR Rim Rafia
- Dr. LATROCHE Amina
- Dr. BEN BADRA Afif
- Dr. HASSAINE Mohamed
- Dr. ZOUATINE Khaled
- Dr. BOUKER Rachida
- Dr. BOUSSAHBA Djilali
- Dr. BENKARA MOSTEFA Aicha
- Dr. BENAOUALI Ali
- Dr. BENABBOU Afif.

2/Membres extérieurs à l'université :

- Pr. ZAHDOUR Sahli - Université d'Oran2-
- Pr. KARA Mouloud - Université de M'sila-
- Dr. MESSIKA Mohamed Al-Saghir-Université de Tissemsilt-
- Dr. ZAHDOUR Achouak - Université d'Oran2-
- Dr. GOUTEL Yacine- Université de Skikda-
- Dr. FEROUNE Mohamed- Université de Sidi Bel Abbes-
- Dr. MOUKA Abdelkarim - Université de Jijel-
- Dr. CHIROUF Noha - Université de Skikda.
- Dr. MENKOURKouider-Université de Relizane
- Dr. BIREM Abdel Madjid-Université de Msila.
- Dr. BENGUERDI Amine - Centre d'université - Illizi.
- Dr. HAMICHE Mohamed - Université d'Oran 2
- Dr. MEKHOLOUF Omar - Université de Sétif2-
- Dr. IRAYEN Nawel -Centre d'université -Tipaza-
- Dr. BAHLOUL Soumia- Université de Sétif2-
- Dr. GHALI Kahla - Université d'Oran2-
- Dr. BENAHMED Mohamed -Université de Tiaret-
- Dr. FENINEKH Nawel - Université d'Oran2-
- Dr. DRID Kamel -Université Oum El Bouaghi-
- Dr. BATTACHER Amel - Université de Tiaret-

Présidente du comité d'organisation :

Dr. Latroche Amina

- Dr. OUAFI Hadja
- Dr. BOUSSAHBA Djilali
- Dr. BENABBOU Afif
- Dr. BEN BADRA Afif
- Dr. LAOUAR Rim Rafia
- Dr. BENAOUALI Ali
- Dr. ZOUATINE Khaled
- Dr. BAHRI Oum EL Khier
- Dr. ANTA Asmaa
- Dr. CHERARA Faysal
- Dr. GUETTAOUI Amel
- PhD. MOULAY Abdelmalek
- PhD. BOUKEFOUSSA Abdelaziz -
- PhD. NOUARI Fatiha
- PhD. BARKA Ibrahim .

Les membres participants sont priés de respecter les conditions suivantes :

* Que le sujet est lié à l'un des thèmes du forum.

* Le sujet ne doit pas dépasser 20 pages et pas moins de 10 pages.

* Concernant les interventions en langue arabe, la police Simplified Arabic 16 est utilisée dans le texte et 12 dans la référence. Quant à la langue étrangère, la police Times New Roman 12 est utilisée dans le texte et 10 dans la référence.

* Les interventions individuelles et conjointes sont acceptées en arabe, anglais et français.

Rendez-vous importants

2022/03/14	Date limite de soumission des résumés
2022/03/19	Annonce de l'acceptation des résumés
2022/03/30	Date limite de dépôt des candidatures complètes
2022/04/07	Avis d'acceptation des inscriptions
2022/04/18	Date de la conférence

Veillez envoyer vos communications à l'adresse email suivante :

culturefdsp27@gmail.com